MIDI-PYRÉNÉES
Axe 5 : ADMINISTRATIF

# Formation de Référent handicap

## Contexte

La formation "Référent handicap pour les agents de la Fonction publique hospitalière" s’inscrit dans un cadre réglementaire et humain précis. Les établissements hospitaliers ont pour mission d’assurer un accueil et un accompagnement adaptés aux personnels en situation de handicap, tout en respectant les obligations légales. Cette formation vise à outiller les participants pour leur permettre de mettre en place une politique handicap efficace et de devenir des acteurs clés au sein de leur établissement.

## Objectifs

- Connaitre les rôles et missions du référent handicap
- Connaître les enjeux et le contexte règlementaire dans ce domaine
- Identifier les acteurs et partenaires.
- Contribuer à la mise en place de la politique du handicap en établissement et à son animation
- Accompagner et orienter les personnels en situation de handicap ou confrontés à une problématique d’inaptitude

## Renseignements complémentaires

Contact : Geneviève PONS (g.pons@anfh.fr) Manon JOUVE (m.jouve@anfh.fr)

## Programme

JOUR 1 : ENJEUX INSTITUTIONNELS ET CADRE REGLEMENTAIRE Les représentations sociales du handicap et leurs conséquences en matière de peurs, de projections, de préjugés Enjeux du handicap dans la Fonction Publique Hospitalière Contexte et cadre règlementaire Les clés permettant d’appréhender une situation de handicap au travail : notion fondamentale de « situation de handicap » inscrite dans la loi Connaissance du cadre légal et des spécificités de la fonction publique

JOUR 2 : MISSIONS ET ROLE DU REFERENT HANDICAP Les différentes typologies de handicap Compétences acquises et des bonnes pratiques développées dans l'exercice des fonctions de référent handicap. Les aides financières et humaines mobilisables Les acteurs mobilisables autour du handicap et leurs rôles Le rôle d’accompagnement : Anticiper et faire face aux inaptitudes Travail d’intersession : élaboration d’un diagnostic de situation

JOUR 3 : POLITIQUE HANDICAP ET PLAN D’ACTIONS Présentation du travail d’intersession : chaque participant présente son diagnostic et son plan d’actions Les étapes nécessaires pour structurer et formaliser une politique handicap : diagnostic, sensibilisation, communication, suivi des actions. Elaboration de son plan d’action personnel

**Public**
**Personnels en charge de l’animation de la politique handicap de l’établissement et de l’accompagnement des personnels en situation de handicap ou d’inaptitude physique**

**Exercice**
**2025**

**Code de formation**
**ADM04**

**Nature**
**AFR**

**Organisé par**
**FORMAVENIR PERFORMANCES**

**Durée**
**NON CONNUE A CE JOUR**

**Typologie**
**Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences**

**Date et lieu**

**GROUPE 1**
**Le 1er décembre 2025**
12 -13 novembre + 1er décembre 2025
ANFH Ramonville St-Agne